



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Publication du Guide des sports cyclistes Nouvelle réglementation en vigueur pour 2010 en vélo de montagne

Montréal, le 2 mars 2010– Le comité directeur du vélo de montagne s'est réuni en février pour adopter certaines mesures ou certaines modifications aux différentes règles en vigueur pour la saison 2010. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous vous communiquons brièvement les nouveautés. Pour obtenir toute l'information nécessaire veuillez visiter le :

<http://www.fqsc.net/sites/default/files/Guidesport-VM.pdf>

XCSprint

Suite aux observations des différents intervenants et au succès de ce type d'épreuve disputé en 2009, voici les modifications apportées à la réglementation et la procédure.

- Seul les vélos de montagne peuvent être autorisés à prendre part à ces événements ;
- Les athlètes doivent garder leur ligne lors du sprint d'arrivée ;
- Une procédure claire pour la conception des vagues ;
- L'ajout d'une finale consolation pour déterminer les positions 7 à 12 si nécessaire ;
- L'ajout d'un pointage basé sur la participation lors de la première ronde.

Correction de résultats (tiré du Guide des sports cyclistes)

Afin de permettre aux participants un service de diffusion de résultats le plus exact possible, la FQSC met en place tous les efforts nécessaires pour répondre aux demandes de corrections de résultats dans les épreuves dont elle a le mandat de chronométrage. Cependant, dans le but de fixer des limites à ce processus, il a été établi :

1. Que le temps maximal pour procéder à une correction de résultat lors d'un dépôt de protêt sur le rang ou le comportement en course est de 15 minutes après l'affichage des résultats directement sur le site de course ;
2. Que le temps maximal pour procéder à une correction de résultat lorsque le participant ne figure pas ou que son classement est erroné sur les résultats électroniques est d'une semaine après la tenue de l'évènement (et donc de l'affichage sur le site Web de la FQSC).

La FQSC ne donnera suite à aucune requête après ces délais établis.

L'utilisation des puces (tiré du Guide des sports cyclistes)

La FQSC a fait l'acquisition d'un système de chronométrage à puces du fournisseur américain MyLaps. L'objectif de ce système est de faciliter la tâche des commissaires ainsi que d'accélérer le processus de diffusion des résultats. De plus, le système à puces permet une réception des données plus précise et personnalisée. On retrouvera ce système sur tous les événements de la Coupe du Québec de vélo de montagne en cross-country olympique et quelques événements marathons. Voici un résumé des principaux points reliés au système de chronométrage :

- Présence d'un employé de la FQSC pour aider les organisateurs ;
- Distribution le matin même de l'épreuve ;

Fiers partenaires de la FQSC secteur vélo de montagne

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



apogee

ADSVMQ



- Panneau présent sur chaque course pour expliquer la procédure à suivre ;
- Participant est responsable de sa puce en course.

Nouveautés sur la Coupe du Québec

Bibitte / Coccinelle

Pour faire suite à la commission d'orientation de novembre 2009, une grande emphase a été mise sur la catégorie Bibitte dans le cadre des épreuves de la Coupe du Québec. Voici les principaux points concernant cette nouveauté :

- Séparation des groupes d'âges 5-7 ans Coccinelle & 8-9 ans Bibitte ;
- Obligation aux organisateurs de tenir 4 jeux d'habiletés ;
- Zone délimitée distincte et encadrée par des bénévoles (fournis par l'organisateur) ;
- FQSC fournira la banque de jeux et le matériel nécessaire ;
- Période identifiée dans l'horaire pour la récréation axée sur la performance ;
- Aucune remise de médaille ni diffusion de résultats (uniquement des performances basées sur l'ordre d'inscription).

Pour consulter la banque de jeux d'habiletés consulter : <http://www.fqsc.net/sites/default/files/JeuxHabiletésMTB.pdf>

Assistance technique (tiré du Guide des sports cyclistes)

L'assistance technique sera permise pour les catégories Cadet, Junior Expert et Senior Élite homme et femme dans les épreuves de Coupe du Québec. Voici les principaux points de réglementation abordés :

- Devra se faire en position arrêtée, c'est-à-dire avec un pied au sol ;
- Autorisée en course consiste en la réparation ou le remplacement de toute pièce du vélo à l'exception du cadre. Il est interdit de changer de vélo et le coureur devra franchir la ligne d'arrivée avec la même plaque de guidon qu'il avait au départ ;
- Se fera seulement dans les zones de ravitaillement/assistance technique ;
- Le matériel de remplacement et les outils pour les réparations devront être déposés dans ces zones ;
- Les réparations ou les changements d'équipement peuvent être faits par le coureur lui-même ou avec l'aide d'un coéquipier, d'un mécanicien de l'équipe. Du petit matériel tel qu'une chambre à air ou un petit outil peut être donné de main à main dans les zones de ravitaillement/assistance technique.

L'accès à la zone d'assistance technique sera régi au même titre que la zone de ravitaillement, via une distribution de carte et la présence d'un commissaire pour éduquer et aider les participants.

Horaires

Voici les principaux points comportant de nouvelles données :

- Ajout d'une descente de classement en Coupe du Québec le samedi ;
- Ajout de la période d'encadrement dans la zone de jeux d'habiletés pour Bibitte & Coccinelle ;
- Ajout des périodes pour la prise de possession des puces pour chaque départ.

- 30 -

Source : Simon Thériault, Directeur technique Vélo de montagne – FQSC

Téléphone : (514) 252-3071 #3560

Courriel : stheriault@fqsc.net

Site Internet : www.fqsc.net

Fiers partenaires de la FQSC secteur vélo de montagne

Éducation,
Loisir et Sport

Québec



apogee

ADSVMQ